

# Guide du 3<sup>ème</sup> cycle des études médicales



## Table des matières

<b>TEXTES REGLEMENTAIRES .....</b>	<b>3</b>
<b>SIDES NG .....</b>	<b>4</b>
IDENTIFIANT .....	4
SE CONNECTER A SIDES .....	5
<b>ORGANISATION DU 3EME CYCLE .....</b>	<b>7</b>
1.    LES PHASES .....	7
2.    DROIT AUX REMORDS .....	8
<b>STAGES.....</b>	<b>9</b>
<b>PHASE DE CONSOLIDATION .....</b>	<b>10</b>
SOUTENANCE DE LA THESE .....	10
CONTRAT DE FORMATION .....	10
PROCEDURE DE CHOIX (SOUS RESERVE DE MODIFICATION) .....	10
LES DIFFERENTES ETAPES DU PARCOURS DE FORMATION .....	11
<b>AGREMENTS DE STAGE.....</b>	<b>12</b>
<b>COMMISSION REGIONALE DE COORDINATION .....</b>	<b>13</b>
<b>COMMISSION LOCALE .....</b>	<b>13</b>
<b>ROLE DU COODONNATEUR LOCAL.....</b>	<b>14</b>
<b>CALENDRIER DES ACTIONS A MENER .....</b>	<b>15</b>
<b>DUREE DES MAQUETTES.....</b>	<b>16</b>
<b>FORMATIONS SPECIALISEES TRANSVERSALES - FST.....</b>	<b>18</b>
<b>FST – CAPACITES.....</b>	<b>19</b>
<b>OPTIONS – CAPACITES.....</b>	<b>21</b>
<b>COORDONNATEURS DE DES .....</b>	<b>23</b>

## TEXTES REGLEMENTAIRES

**Décret n° 2016-1597 du 25 novembre 2016 relatif à l'organisation du troisième cycle des études de médecine et modifiant le code de l'éducation**

**Arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine**

**Arrêté du 21 avril 2017 relatif aux connaissances, aux compétences et aux maquettes de formation des diplômes d'études spécialisées et fixant la liste de ces diplômes et des options et formations spécialisées transversales du troisième cycle des études de médecine**

**STATUT DOCTEUR JUNIOR :**

**Arrêté du 15 janvier 2020 relatif à la liste des spécialités pour lesquelles le docteur junior peut être autorisé à participer, à sa demande, au service des gardes et astreintes médicales pris en application de l'article R. 6153-1-5 du code de la santé publique**

**Arrêté du 16 janvier 2020 relatif au référentiel de mises en situation et aux étapes du parcours permettant au docteur junior d'acquérir progressivement une pratique professionnelle autonome pris en application de l'article R. 6153-1-2 du code de la santé publique**

# SIDES NG

## Identifiant

Avant tout, vous devez posséder un identifiant universitaire pour pouvoir vous connecter sur SIDES NG.

Pour le demander :

- Vous devez vous connecter à l'adresse suivante et cliquer sur « Demander une identité numérique pour un nouveau personnel » :  
<https://annuaire.unice.fr/gestion/>

[Accueil](#) [Identité numérique](#) [Se déconnecter](#)

Création d'une identité numérique pour les personnels de l'UNS (enseignants, chercheurs, administratifs, techniques) ainsi que les intervenants extérieurs

**L'utilisation de cette application est strictement réservée aux personnes ayant une activité professionnelle à l'Université Nice-Sophia Antipolis**

*L'ouverture d'un compte permet d'obtenir une messagerie @unice.fr, un accès au réseau WiFi Unice-HotSpot et aux outils numériques de notre établissement.  
 Ces comptes doivent être validés par le responsable hiérarchique.  
 Les comptes des non titulaires doivent être renouvelés chaque année*

- [Mot de passe perdu](#)  
Comment obtenir la réinitialisation de son mot de passe
- [Changement de mot de passe](#)  
Changement de mot de passe
- [Demander une identité numérique pour un nouveau personnel](#)  
Demander la création d'une identité numérique pour un utilisateur professionnel de l'université Nice-Sophia-Antipolis  
 Pour un vacataire rendez-vous sur [ce site](#)
- [Valider une demande d'ouverture d'une identité numérique](#)  
Validation d'une demande d'ouverture d'identité numérique sur le domaine unice.fr

- Cliquer sur « envoyer » de « je ne connais pas mon numéro Harpège)

[Accueil](#) [Identité numérique](#) [Se déconnecter](#)

Si vous êtes personnels de l'université de Nice-Sophia Antipolis ou vacataire, votre bureau du personnel à dû vous fournir votre numéro identifiant (dit numéro « Harpège ») à la signature procès verbal d'installation ou de votre contrat

Si vous connaissez ce numéro la procédure sera simplifiée et raccourcie.

Je connais mon numéro « Harpège »

---

Numéro « Harpège »  
Ce numéro doit vous être fourni par les bureaux du personnel

Date de naissance  
au format: jj/mm/aa

Je ne connais pas mon numéro « Harpège »

---

### 3. Compléter le document en indiquant bien votre service d'affectation

Accueil      Identité numérique      Se déconnecter

---

Informations personnelles

**Civilité (\*)**  

**Nom (\*)**  
Le nom et le prénom serviront à constituer votre adresse mail (Prénom.NOM@unice.fr)

**Prénom (\*)**

**Nom patronymique (\*)**

**Date de naissance (\*)**  
au format jj/mm/aa

**Adresse mail personnelle (\*)**  
Cette adresse doit être valide, les instructions pour activer votre identifiant UNS y seront envoyées

**Adresse mail personnelle (\*)**  
Re-tapez votre adresse mail personnelle pour vérification

**Téléphone personnel (portable de préférence)**  
format: xx xx xx xx xx

---

Informations administratives

Veillez à sélectionner la composante **et le service** dans lequel vous allez travailler.  
Votre demande sera validée par le chef du service que vous allez sélectionner, en cas de choix erroné, votre demande sera probablement rejetée.

**Mon service uniquement**

**Composante (\*)**  UFR Médecine 

**Service/Laboratoire (\*)**  UFR Médecine 

**Téléphone dans les locaux de l'université**  
format: xx xx xx xx  
si vous le connaissez/en disposez:

---

**Message**  
Vous devez laisser dans ce message les informations nécessaires au chef du service/département/laboratoire pour valider votre demande. En l'absence de message, votre demande risque d'être rejetée

 Pour des raisons de sécurité informatique, il vous sera demandé (envoi d'un mail) de modifier votre mot de passe tous les 6 mois. Il est IMPERATIF d'effectuer cette démarche. Dans le cas contraire, votre identifiant sera supprimé.

#### Se connecter à SIDES

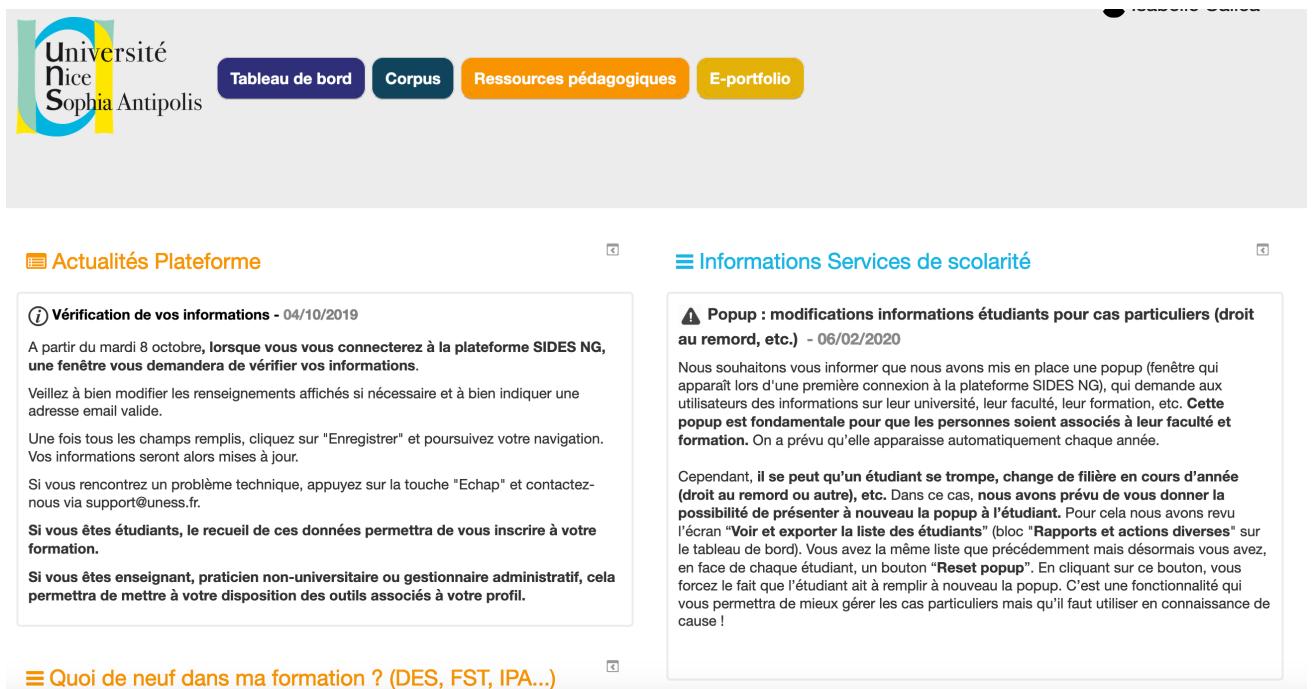
- Entrer l'adresse suivante <https://sides.uness.fr/elearning>
- Sélectionner Établissements universitaires français et choisir « Université Côte d'Azur ».



- La fenêtre pour saisir vos identifiant/mot de passe apparaît alors



- Vous êtes connecté !



**Actualités Plateforme**

**① Vérification de vos informations - 04/10/2019**

A partir du mardi 8 octobre, lorsque vous vous connecterez à la plateforme SIDES NG, une fenêtre vous demandera de vérifier vos informations.

Veillez à bien modifier les renseignements affichés si nécessaire et à bien indiquer une adresse email valide.

Une fois tous les champs remplis, cliquez sur "Enregistrer" et poursuivez votre navigation. Vos informations seront alors mises à jour.

Si vous rencontrez un problème technique, appuyez sur la touche "Echap" et contactez-nous via support@uness.fr.

Si vous êtes étudiants, le recueil de ces données permettra de vous inscrire à votre formation.

Si vous êtes enseignant, praticien non-universitaire ou gestionnaire administratif, cela permettra de mettre à votre disposition des outils associés à votre profil.

**Informations Services de scolarité**

**⚠ Pop-up : modifications informations étudiants pour cas particuliers (droit au remord, etc.) - 06/02/2020**

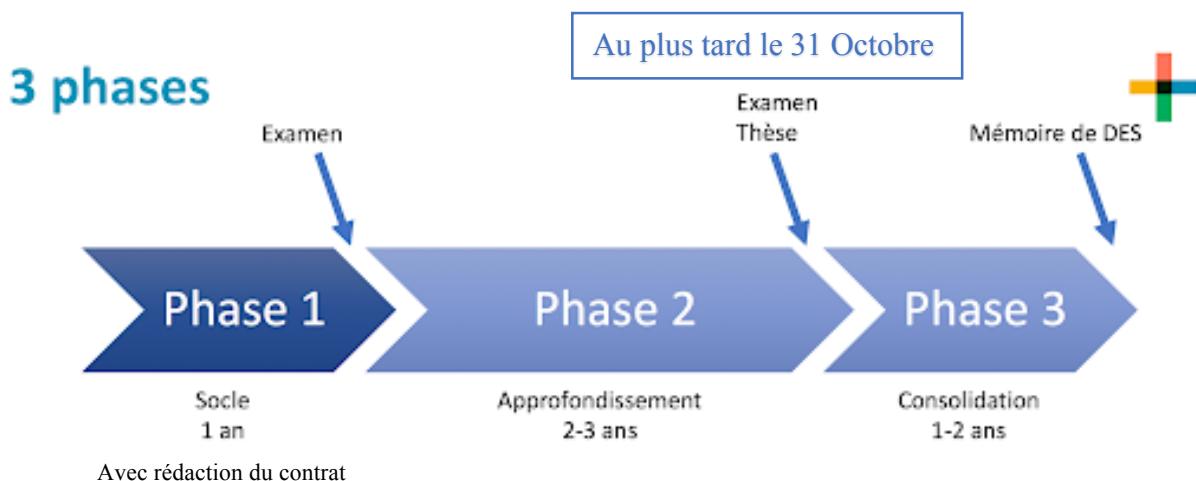
Nous souhaitons vous informer que nous avons mis en place une pop-up (fenêtre qui apparaît lors d'une première connexion à la plateforme SIDES NG), qui demande aux utilisateurs des informations sur leur université, leur faculté, leur formation, etc. **Cette pop-up est fondamentale pour que les personnes soient associées à leur faculté et formation.** On a prévu qu'elle apparaisse automatiquement chaque année.

Cependant, il se peut qu'un étudiant se trompe, change de filière en cours d'année (droit au remord ou autre), etc. Dans ce cas, nous avons prévu de vous donner la possibilité de présenter à nouveau la pop-up à l'étudiant. Pour cela nous avons revu l'écran "Voir et exporter la liste des étudiants" (bloc "Rapports et actions diverses" sur le tableau de bord). Vous avez la même liste que précédemment mais désormais vous avez, en face de chaque étudiant, un bouton "Reset pop-up". En cliquant sur ce bouton, vous forcez le fait que l'étudiant ait à remplir à nouveau la pop-up. C'est une fonctionnalité qui vous permettra de mieux gérer les cas particuliers mais qu'il faut utiliser en connaissance de cause !

**Quoi de neuf dans ma formation ? (DES, FST, IPA...)**

# ORGANISATION DU 3EME CYCLE

## 1. LES PHASES



Chaque phase doit être validée pour permettre le passage en phase suivante :

- Validation de tous les stages de la phase (**Avant la fin de la période de stage, l'évaluation doit être saisie sur SIDES NG ou, si impossibilité, doit être envoyée par chaque chef de service au service scolarité 3<sup>ème</sup> cycle : sco-med3@unice.fr**)
- La commission locale doit se réunir et proposer la validation de la phase au Doyen de l'UFR.

Un ou plusieurs semestres peuvent être invalidés. Dans ce cas, l'interne reste dans sa phase pendant la durée du/des semestre(s) à rattraper. Il passera en phase suivante une fois le/les semestre(s) validé(s).



Dans le cas d'un seul semestre invalidé, l'interne passera en phase suivante en mai et non en novembre de l'année en cours. Ces situations nécessiteront un suivi particulier avec l'obligation pour la commission locale de se réunir en mars.

## PARTICULARITES

Biologie médicale : phase 1 d'une durée de 2 ans + phase 2 d'une durée d'1 an.  
Pas de phase de consolidation pour la médecine générale

## 2. DROIT AUX REMORDS

### Conditions :

- Une seule fois au cours de l'internat ;
- Au plus tard au cours du deuxième semestre de la phase 2 dite d'approfondissement.
- Dans la subdivision d'affectation ;
- Dans une spécialité pour laquelle l'étudiant(e) a été classé(e) en rang utile à l'issue des épreuves classantes nationales (ECN), c'est-à-dire à un rang au moins égal à celui du dernier candidat issu des mêmes ECN et affecté dans cette spécialité au niveau de la même subdivision.

### Exception :

L'étudiant(e) qui n'est pas classé(e) en rang utile, peut toutefois demander à changer de spécialité lorsque dans la spécialité pour laquelle il (elle) souhaite opter, le nombre d'étudiants issus des mêmes ECN ayant choisi cette spécialité est inférieure au nombre de postes ouverts dans la spécialité.

**MAIS** : La libération d'un poste en cours de cursus ne permet pas de faire une demande de droit aux remords si l'étudiant n'était pas classé en rang utile.



Pour les cas les plus complexes, une commission ministérielle a été créée et sera habilitée à valider ces demandes hors cadre.

## STAGES

Les stages sont réalisés en milieu hospitalier ou extrahospitalier (terrains agréés)

- CHU
- Autres établissements de santé publics ou privés ou hôpitaux des armées
- Praticiens agréés maîtres de stage
- Organismes extra hospitaliers (laboratoires de recherche, établissement public, associations, entreprises,...)

### Autres possibilités de stages :

- Stage hors subdivision dans la région concernée : 2 stages possibles au cours des 2 premières phases de formation
- Stage hors région : 2 stages possibles pendant la phase 2 (approfondissement). Dérogation possible pour la phase socle
- Stage dans les collectivités d'outre-mer : 1 ou 2 stages consécutifs comptés dans les possibilités de stages hors région (convention + dispositions prises en charge financières)
- Stage à l'étranger : 1 ou 2 stages consécutifs comptés dans les possibilités de stages hors région (convention + dispositions prises en charge financières)
- Stage couplé : accueil à temps partagé dans deux lieux de stage avec des spécialités différentes (phase d'approfondissement)
- Stage mixte : accueil à temps partagé dans deux lieux de stage différents (hospitalier et extra hospitalier) au titre de la même spécialité (phase approfondissement)
- Stage libre : voir maquettes
- Autre stage : 1 stage dans le cadre des activités de volontariat civil de cohésion sociale et de solidarité

### Choix des stages :

Choix des stages par phase de formation et par DES

Phases socle et approfondissement : choix au niveau de la subdivision

Phase de consolidation : choix au niveau de la région

### Avis sur les agréments par le coordonnateur :

Nécessité de :

- vérifier que le nombre de terrains de stage est suffisant pour permettre à chaque interne en cours de cursus de réaliser sa maquette
- de contrôler la pertinence pédagogique, l'encadrement (surtout pour la phase de consolidation) du terrain de stage

## PHASE DE CONSOLIDATION

Le passage en phase 3 (phase de consolidation) exige la validation de :

- tous les semestres hospitaliers de la phase 2
- tous les enseignements y afférents, et éventuellement ceux relevant de la phase 1 non validés
- la thèse de docteur en médecine (**à obtenir au plus tard le 31 Octobre**)

### Soutenance de la thèse

La soutenance avec réussite de cette thèse **est en effet absolument nécessaire pour pouvoir accéder à la phase de consolidation** qui nécessite l'inscription au Conseil de l'Ordre des internes qui deviendront des « docteurs juniors ». Les démarches administratives prennent un certain temps (en évitant les engorgements des services durant le troisième trimestre de l'année, pour faire face au nombre conséquent de soutenances) et ne peuvent être engagées que lorsque les candidats seront en phase finale de rédaction de leur mémoire de fin de phase 2. De plus il est important que les candidats prennent rapidement contact avec leur futur président ou directeur de thèse pour arrêter leur sujet de mémoire et les modalités de sa réalisation.

### Contrat de formation

Il a été établi à l'issue de la phase 1 puisqu'il était exigé pour accéder en phase 2. **Ce contrat sera un des éléments constitutifs du dossier de candidature à l'affectation en qualité de docteur junior pour la phase 3.** Il est donc essentiel qu'une mise à jour de ce contrat soit rapidement opérée, comme le prévoit la réglementation, pour tenir compte de l'évolution de la situation propre à chaque interne et cela avant le dépôt de candidature de docteur junior, pour début mai.

### Procédure de choix (sous réserve de modification)



## Les différentes étapes du parcours de formation

Les étapes du parcours de formation progressif du « docteur junior » doivent respecter les principes suivants :

1. Entretien réalisé par le praticien senior avec l'étudiant, en lien avec le coordonnateur de la spécialité. Cet entretien a pour objectif d'évaluer et d'apprécier la nature, le nombre et les conditions de réalisation des actes qu'il est en mesure d'accomplir en autonomie supervisée et d'adapter, le cas échéant, son parcours de formation progressif en fonction de ses besoins de formation.
2. Le praticien senior accompagne l'étudiant dont il assure l'encadrement et dont il a la responsabilité, tout au long de son parcours de formation. Pour cela, il le forme à la pratique de sa spécialité selon les modalités de sa maquette de formation et amène le docteur junior à réaliser les actes et les mises en situations mentionnés dans le référentiel annexé à l'arrêté du 16 janvier 2020 précité, de manière progressive afin qu'il acquière davantage de confiance, d'initiative et d'autonomie professionnelles à la fin de la phase de consolidation.
3. Progression du « docteur junior » : Elle est appréciée par le praticien senior qui le supervise. Pour les maquettes de formation dont la phase de consolidation est d'un an : un bilan d'étape est réalisé tous les deux mois ;  
Pour les maquettes de formation dont la phase de consolidation est de deux ans : un bilan d'étape est réalisé tous les deux mois la première année et tous les trois mois la dernière année.



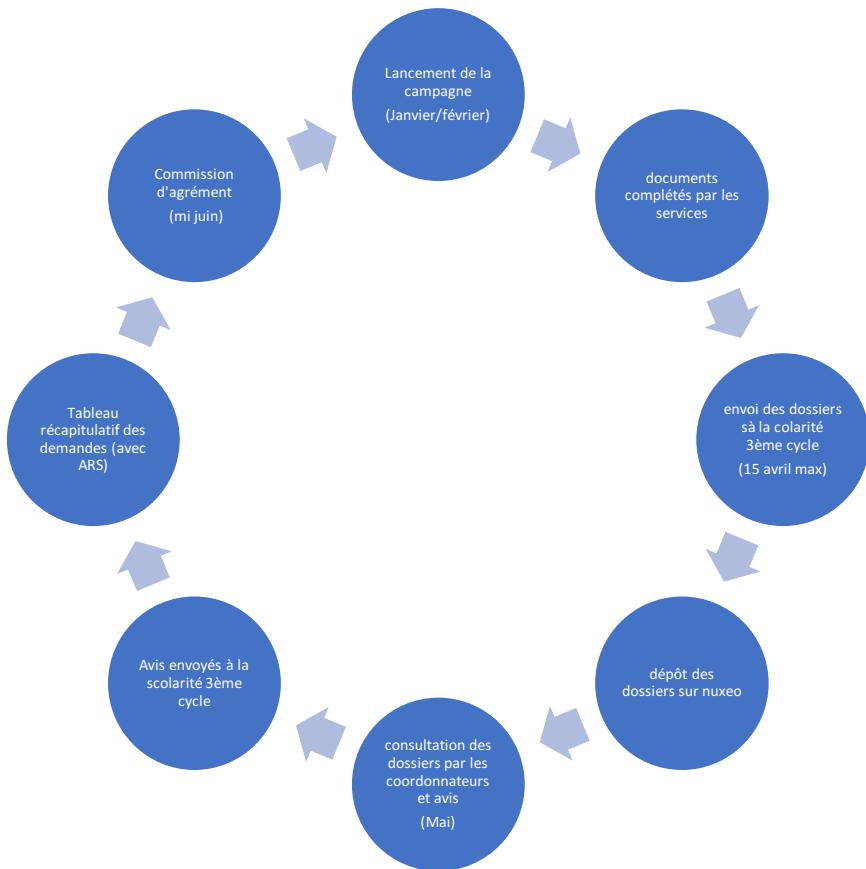
**Les stages en phase de consolidation sont d'une durée d'un an sauf si la maquette de la discipline précise une autre durée.**

## AGREMENTS DE STAGE

1 agrément par phase de formation.

2 types :

- *Agrément principal* : donné au titre de la spécialité dans laquelle le responsable médical du lieu de stage ou le praticien maître de stage est qualifié
- *Agrément complémentaire* : donné au titre d'une ou d'autres spécialités pour lequel le lieu de stage ou le maître de stage est reconnu comme formateur



La commission d'agrément peut proposer au DG de l'ARS de :

- Donner ou renouveler un agrément sans réserve (5 ans)
- Donner un agrément conditionnel (1 an)
- Suspendre un agrément (décision motivée + recommandations) pour le semestre suivant pour une ou plusieurs phases de formation
- Retirer un agrément (décision motivée + recommandations)
- Refuser un agrément (décision motivée + recommandations)

## COMMISSION REGIONALE DE COORDINATION

Les membres sont nommés pour 5 ans par les Doyens sauf les étudiants (1 an)

### **Composition :**

- 1 coordonnateur régional élu parmi les coordonnateurs locaux (Président) pour 5 ans renouvelable 1 fois immédiatement
- les coordonnateurs locaux
- les coordonnateurs des options
- Au moins 2 autres enseignants HU titulaires (ou 2 enseignants pour la MG dont 1 peut être associé) nommés par le Doyen de l'UFR
- 1 autre personnel HU qualifié dans la spécialité (1 CCU pour la MG)
- 2 étudiants dont au moins 1 inscrit dans la spécialité, désignés par les organisations représentatives des étudiants du 3<sup>ème</sup> cycle

### **Missions : (Réunion au moins 2 fois/an)**

- Avis sur le déroulement des études
- Proposition sur les modalités d'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances.
- Propose la délivrance du DES
- Se prononce sur la situation d'étudiant(s)
- Instruire les candidatures pour les médecins en exercice souhaitant intégrer le 3<sup>ème</sup> cycle

## COMMISSION LOCALE

Les membres sont nommés pour 5 ans par le Doyen, sauf les étudiants qui sont désignés par l'organisation représentative (1 an).

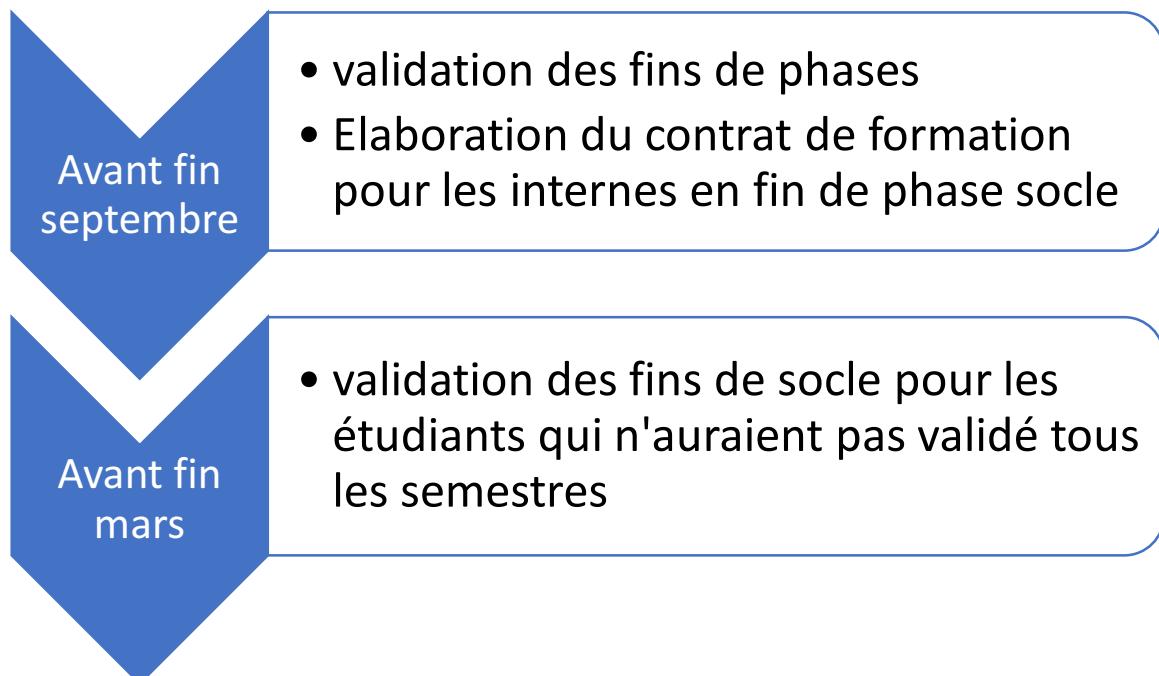
### **Composition :**

- Coordonnateur local DES (Président) nommé par le Doyen de l'UFR
- 2 autres enseignants HU titulaires (ou 2 enseignants pour la MG dont 1 peut être associé) nommés par le Doyen de l'UFR
- 1 représentant de la spécialité nommé par le conseil régional de l'Ordre des médecins (suivi des étudiants en phase 3)
- 2 étudiants dont au moins 1 inscrit dans la spécialité, désignés par les organisations représentatives des étudiants du 3<sup>ème</sup> cycle

### **Missions :**

- Coordination des enseignements et du contrôle des connaissances avec le collège des doyens des UFR
- Élaboration de propositions sur l'organisation des enseignements et de l'évaluation

- Suivi de la formation des étudiants et du contrat de formation
- Étude et validation des demandes d'options
- Avis donnés sur les réorientations au Doyen
- Avis sur la validation de l'acquisition des connaissances pour chaque étudiant à chaque phase puis validation par le Doyen



## ROLE DU COODONNATEUR LOCAL

Le coordonnateur local est chargé de :

- Préparer le contrat de formation et l'envoyer ensuite à la scolarité 3<sup>ème</sup> cycle ([sco-med3@unice.fr](mailto:sco-med3@unice.fr)) à la fin de la phase socle
- Etablir un avenant au contrat de formation pendant la durée du cursus et surtout avant la phase de consolidation (envoi de l'avenant à sco-med3@unice.fr)
- Accompagner l'étudiant au cours de son parcours de formation
- Vérifier le respect de la maquette
- Transmet à l'ARS les avis de propositions relatifs aux situations individuelles des étudiants (dans le mois qui suit la commission)
- Donner un avis écrit sur les dossiers de demande d'agrément des lieux de stage et de MSU

## CALENDRIER DES ACTIONS A MENER



## DUREE DES MAQUETTES

*(Accès maquette en cliquant sur la discipline)*

DES de la discipline chirurgicale :	SOCLE	APPROFOND.	CONSOLIDAT°	TOTAL MAQUETTE
- chirurgie maxillo-faciale ;	1 AN	3 ANS	2 ANS	6 ANS
- chirurgie orale ;	1 AN	2 ANS	2 ANS	5 ANS
- chirurgie orthopédique et traumatologique ;	1 AN	3 ANS	2 ANS	6 ANS
- chirurgie pédiatrique ;	1 AN	3 ANS	2 ANS	6 ANS
- chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique ;	1 AN	3 ANS	2 ANS	6 ANS
- chirurgie thoracique et cardiovasculaire ;	1 AN	3 ANS	2 ANS	6 ANS
- chirurgie vasculaire ;	1 AN	3 ANS	2 ANS	6 ANS
- chirurgie viscérale et digestive ;	1 AN	3 ANS	2 ANS	6 ANS
- gynécologie obstétrique ;	1 AN	3 ANS	2 ANS	6 ANS
- neurochirurgie ;	1 AN	3 ANS	2 ANS	6 ANS
- ophtalmologie ;	1 AN	3 ANS	2 ANS	6 ANS
- oto-rhino-laryngologie - chirurgie cervico-faciale ;	1 AN	3 ANS	2 ANS	6 ANS
- urologie.	1 AN	3 ANS	2 ANS	6 ANS
II. DES de la discipline médicale :	SOCLE	APPROFOND.	CONSOLIDAT°	TOTAL MAQUETTE
- allergologie (co-DES) ;	1 AN	2 ANS	1 AN	4 ANS
- anatomie et cytologie pathologiques ;	1 AN	3 ANS	1 AN	5 ANS
- anesthésie-réanimation (co-DES) ;	1 AN	3 ANS	1 AN	5 ANS
- dermatologie et vénérérologie ;	1 AN	2 ANS	1 AN	4 ANS
- endocrinologie-diabétologie-nutrition ;	1 AN	2 ANS	1 AN	4 ANS
- génétique médicale ;	1 AN	3 ANS	1 AN	4 ANS
- gériatrie ;	1 AN	3 ANS	1 AN	4 ANS
- gynécologie medicale ;	1 AN	3 ANS	1 AN	4 ANS
- hématologie ;	1 AN	3 ANS	1 AN	5 ANS
- hépato-gastro-enterologie ;	1 AN	3 ANS	1 AN	5 ANS
- maladies infectieuses et tropicales (co-DES) ;	1 AN	3 ANS	1 AN	5 ANS
- médecine cardiovasculaire (co-DES) ;	1 AN	3 ANS	1 AN	5 ANS
- médecine d'urgence ;	1 AN	2 ANS	1 AN	4 ANS
- médecine et santé au travail ;	1 AN	2 ANS	1 AN	4 ANS
- médecine générale ;	1 AN	2 ANS		3 ANS

III. DES de la discipline biologique :	SOCLE	APPROFOND.	CONSOLIDAT°	TOTAL MAQUETTE
- médecine intensive-réanimation (co-DES) ;	1 AN	3 ANS	1 AN	5 ANS
- médecine interne et immunologie clinique (co-DES) ;	1 AN	3 ANS	1 AN	5 ANS
- médecine légale et expertises médicales ;	1 AN	2 ANS	1 AN	4 ANS
- médecine nucléaire ;	1 AN	2 ANS	1 AN	4 ANS
- médecine physique et de réadaptation ;	1 AN	2 ANS	1 AN	4 ANS
- médecine vasculaire (co-DES) ;	1 AN	2 ANS	1 AN	4 ANS
- néphrologie ;	1 AN	3 ANS	1 AN	5 ANS
- neurologie ;	1 AN	2 ANS	1 AN	4 ANS
- oncologie ;	1 AN	3 ANS	1 AN	5 ANS
- pédiatrie ;	1 AN	3 ANS	1 AN	5 ANS
- pneumologie ;	1 AN	3 ANS	1 AN	5 ANS
- psychiatrie ;	1 AN	2 ANS	1 AN	4 ANS
- radiologie et imagerie médicale ;	1 AN	3 ANS	1 AN	5 ANS
- rhumatologie ;	1 AN	2 ANS	1 AN	4 ANS
- santé publique.	1 AN	2 ANS	1 AN	4 ANS
III. DES de la discipline biologique :	SOCLE	APPROFOND.	CONSOLIDAT°	TOTAL MAQUETTE
- biologie médicale	2 ANS	1 AN	1 AN	4 ANS

# FORMATIONS SPECIALISEES TRANSVERSALES - FST

C'est une **option commune à plusieurs spécialités** et elle ouvre droit à un exercice complémentaire d'une surspécialité au sein de la spécialité suivie.

1 option OU 1 FST par DES

DES ≤ 4 ans → formation prorogée d'un an. Ainsi, si la FST est suivie pendant la phase d'approfondissement, le terme de la phase est décalé d'un an. La soutenance de la thèse sera également retardée.

DES > 4 ans → durée maintenue (option comptabilisée dans la formation)



L'option « réanimation pédiatrique » du **DES pédiatrie** et l'option « radiologie interventionnelle avancée » du **DES de radiologie et imagerie médicale** portent la durée de la formation à **6 ans**.

L'inscription se fait sur une année entière. La validation de la FST se fait indépendamment du DES et donne lieu à l'établissement d'un PV de validation par la commission locale.

Il est possible de réaliser une FST hors subdivision si la subdivision d'affectation ne propose pas de poste dans la discipline concernée. Dans ce cas, l'étudiant fait une demande d'inter-chu.

## FST – CAPACITES

(Accès sur : <http://unice.fr/faculte-de-medecine/etudes/medecine/des-desc/des/des>)

INTITULE DES FST	PILOTE « LOCAL » DE LA FST				Arrêté
	Nom	Prénom	Adresse électronique	Capacité Nb places	
Addictologie	BENOIT	MICHEL	benoit.m@chu-nice.fr	3	3
Bio-informatique médicale	STACCINI	PASCAL	Pascal.STACCINI@unice.fr	3	3
Cancérologie/déclinaison hémato-cancérologie pédiatrique	ROHRLICH	SIMON	rohrlich.ps@chu-nice.fr	1 tous les 2 ans	1
Cancérologie traitements médicaux des cancers / déclinaison cancérologie de l'adulte	BOZEC	ALEXANDRE	Alexandre.BOZEC@nice.unicancer.fr	2	2
Cardiologie pédiatrique et congénitale	MOCERI	PAMELA	moceri.p@chu-nice.fr	1	1
Chirurgie de la main	BALAGUER	THIERRY	balaguer.t@chu-nice.fr	1	1
Chirurgie en situation de guerre ou de catastrophe	MASSALOU	Damien	Damien.MASSALOU@univ-cotedazur.fr	2	2
Chirurgie orbito-palpébro-lacrymale	BAILLIF	STEPHANIE	baillif.s@chu-nice.fr	1	1
Douleur	FONTAINE	DENYS	fontaine.d@chu-nice.fr	2	2
Expertise médicale-préjudice corporel	ALUNNI	VERONIQUE	alunni.v@chu-nice.fr	2 tous les 2 ans	2
Fœtopathologie	MICHIELS	JEAN-FRANCOIS	michiels.jf@chu-nice.fr	1	1
Génétique et médecine moléculaire bioclinique	PAQUIS	VERONIQUE	Veronique.PAQUIS@unice.fr	1	1
Hématologie bioclinique	RAYNAUD	SOPHIE	Sophie.RAYNAUD@unice.fr	2	2
Hygiène-Prévention de l'infection, résistances	FOSSE	THIERRY	thierry.FOSSE@unice.fr	2	2
Maladies allergiques	LEROY	SYLVIE	leroy.s2@chu-nice.fr	1	1
Médecine scolaire	DARMON	David	David.DARMON@univ-cotedazur.fr	1	1
Médecine et biologie de la reproduction-andrologie	BONGAIN	ANDRE	abongain@yahoo.fr	2	3

INTITULE DES FST	PILOTE « LOCAL » DE LA FST				
	Nom	Prénom	Adresse électronique	Capacité Nb places	
Médecine du sport	GONZALEZ	J-F	gonzalez.jf@chu-nice.fr	1	2
Nutrition appliquée	SCHNEIDER	STEPHANE	schneider.s@chu-nice.fr	2	2
Pharmacologie médicale/thérapeutique	DRICI	MILOU	drici.md@chu-nice.fr	3	2
Soins palliatifs	PAQUIS	PHILIPPE	Philippe.PAQUIS@unice.fr	2	3
Sommeil	MARQUETTE	CHARLES-HUGO	marquette.c@chu-nice.fr	1	1
Thérapie cellulaire / transfusion	DOGLIO	ALAIN	doglio.a@chu-nice.fr	1	1
Urgences pédiatriques	HAAS	HERVE	HAAS.H@pediatrie-chulenvval-nice.fr	1 à 2	2

## OPTIONS – CAPACITES

(Accès sur : <http://unice.fr/faculte-de-medecine/etudes/medecine/des-desc/des/des>)

Elles permettent l'acquisition de compétences particulières au sein de la spécialité suivie et ouvrent droit à un exercice complémentaire de cette surspécialité au sein de la spécialité.

INTITULE DES OPTIONS	RESPONSABLE DES OPTIONS				Arrêté
	Nom	Prénom	Adresse électronique	Capacité Nb places	
Chirurgie viscérale pédiatrique (1) (a)	BREAUD	JEAN	BREAUD.J@pediatrie-chulerval-nice.fr	3	
Orthopédie pédiatrique (1) (a)	BREAUD	JEAN	BREAUD.J@pediatrie-chulerval-nice.fr	3	
Endoscopie chirurgicale (2)	IANNELLI	ANTONIO	IANNELLI.A@chu-nice.fr	1	1
Neurochirurgie pédiatrique (3)	LONJON	MICHEL	lonjon.m@chu-nice.fr	1	
Chirurgie ophtalmopédiatrique et strabologique (4)	BAILLIF	STEPHANIE	baillif.s@chu-nice.fr	1	1
Audiophonologie (5)	CASTILLO	LAURENT	castillo.l@chu-nice.fr	1 tous les 2 ans	0
Réanimation pédiatrique / DES AR (6)	RAUCOULES	MARC	raucoules.m@chu-nice.fr	1	
Réanimation pédiatrique / DES MIR (6)	BERNARDIN	GILLES	bernardin.g@chu-nice.fr	1 TOUS LES 2 ANS	
Endoscopie de niveau 2 (7)	PICHE	THIERRY	piche.t@chu-nice.fr	2	
Proctologie (7)	PICHE	THIERRY	piche.t@chu-nice.fr	2	
Cardiologie interventionnelle de l'adulte (8)	FERRARI	EMILE	ferrari.e@chu-nice.fr	1	1
Rythmologie interventionnelle et stimulation cardiaque (8)	FERRARI	EMILE	ferrari.e@chu-nice.fr	1	1
Imagerie cardiovasculaire d'expertise (8)	FERRARI	EMILE	ferrari.e@chu-nice.fr	1	1
Oncologie médicale (9) (a)	FERRERO	JEAN-MARC	jean-marc.ferrero@nice.unicancer.fr	2	
Oncologie radiothérapie (9) (a)	FERRERO	JEAN-MARC	jean-marc.ferrero@nice.unicancer.fr	1	
Néonatalogie (10)	GIOVANNINI-CHAMI	LISA	giovannini-chami.l@pediatrie-chulerval-nice.fr	1	1
Réanimation pédiatrique (10)	GIOVANNINI-CHAMI	LISA	giovannini-chami.l@pediatrie-chulerval-nice.fr	1	1

INTITULE DES OPTIONS	RESPONSABLE DES OPTIONS				Arrêté
	Nom	Prénom	Adresse électronique	Capacité Nb places	
Neuropédiatrie (10)	GIOVANNINI-CHAMI	LISA	giovannini-chami.l@pediatrie-chulerval-nice.fr	1	1
Pneumopédiatrie (10)	GIOVANNINI-CHAMI	LISA	giovannini-chami.l@pediatrie-chulerval-nice.fr	1	1
Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (11)	ASKENAZY	FLORENCE	askenazy.f@pediatrie-chulerval-nice.fr	6	3
Psychiatrie de la personne âgée (11)	ROBERT	PHILIPPE	Robert.p@chu-nice.fr	2	2
Radiologie interventionnelle avancée (12)	CHEVALLIER	PATRICK	chevallier.p@chu-nice.fr	2	2
Administration de la santé (13)	PRADIER	CHRISTIAN	pradier.c@chu-nice.fr	1	1
Biologie générale (14) (a)	GIORDANENGO	VALERIE	giordane@unice.fr	1	
Médecine moléculaire, génétique et pharmacologie (14) (a)	DRICI	MILOU	drici.md@chu-nice.fr	3 réparties ainsi: 1 en bioch 1 en génétique 1 en pharmaco	
Hématologie et immunologie (14) (a)	CLUZEAU	THOMAS	cluzeau.t@chu-nice.fr	1	
Agents infectieux (14) (a)	GIORDANENGO	VALERIE	giordane@unice.fr	3 réparties ainsi: 1 en bactério 1 en viro 1 en parasito	
Biologie de la reproduction (14) (a)	THIBAULT	Emmanuelle	thibault.e@chu-nice.fr	1	

(a) options précoces pour les DES correspondants

## COORDONNATEURS DE DES

(Accès sur : <http://unice.fr/faculte-de-medecine/etudes/medecine/des-desc/des/des>)

DES	COORD. LOCAL (Président) de la discipline	Mail coordonnateur
CHIR. MAXILLO-FACIALE	Savoldelli	<a href="mailto:Charles.SAVOLDELLI@univ-cotedazur.fr">Charles.SAVOLDELLI@univ-cotedazur.fr</a>
CHIR ORALE	Savoldelli	<a href="mailto:Charles.SAVOLDELLI@univ-cotedazur.fr">Charles.SAVOLDELLI@univ-cotedazur.fr</a>
CHIR. ORTHOPEDIQUE	Boileau	<a href="mailto:Pascal.BOILEAU@univ-cotedazur.fr">Pascal.BOILEAU@univ-cotedazur.fr</a>
CHIR.PEDIATRIQUE	Bréaud	<a href="mailto:Jean.BREAUD@univ-cotedazur.fr">Jean.BREAUD@univ-cotedazur.fr</a>
CHIR.PLASTIQUE	Balaguer	<a href="mailto:balaguer.t@chu-nice.fr">balaguer.t@chu-nice.fr</a>
CHIR.THORACIQUE	Mouroux	<a href="mailto:Jerome.MOUROUX@univ-cotedazur.fr">Jerome.MOUROUX@univ-cotedazur.fr</a>
CHIR.VASCULAIRE	Jean-Baptiste	<a href="mailto:Elixene.JEAN-BAPTISTE@univ-cotedazur.fr">Elixene.JEAN-BAPTISTE@univ-cotedazur.fr</a>
CHIR.VISCERALE	Iannelli	<a href="mailto:iannelli.a@chu-nice.fr">iannelli.a@chu-nice.fr</a>
GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE	Delotte	<a href="mailto:Jerome.DELOTTE@univ-cotedazur.fr">Jerome.DELOTTE@univ-cotedazur.fr</a> <a href="mailto:delotte.j@chu-nice.fr">delotte.j@chu-nice.fr</a>
NEUROCHIRURGIE	Lonjon	<a href="mailto:Michel.LONJON@univ-cotedazur.fr">Michel.LONJON@univ-cotedazur.fr</a>
OPHTALMOLOGIE	Baillif	<a href="mailto:Stephanie.BAILLIF@univ-cotedazur.fr">Stephanie.BAILLIF@univ-cotedazur.fr</a>
ORL	Castillo	<a href="mailto:Laurent.CASTILLO@univ-cotedazur.fr">Laurent.CASTILLO@univ-cotedazur.fr</a>
CHIR.UROLOGIQUE	Durand	<a href="mailto:Matthieu.DURAND@univ-cotedazur.fr">Matthieu.DURAND@univ-cotedazur.fr</a>

DES	COORD. LOCAL (Président) de la discipline	Mail coordonnateur
ALLERGOLOGIE (CoDES med int/mal inf)	Leroy	<a href="mailto:leroy.s2@chu-nice.fr">leroy.s2@chu-nice.fr</a>
ANATOMO-PATHO	Michiels	<a href="mailto:Jean-Francois.MICHELS@univ-cotedazur.fr">Jean-Francois.MICHELS@univ-cotedazur.fr</a>
ANESTH. REA (co DES med intensive réa)	Raucoules	<a href="mailto:Marc.RAUCOULES-AIME@univ-cotedazur.fr">Marc.RAUCOULES-AIME@univ-cotedazur.fr</a>
MEDECINE CARDIO VASCULAIRE (CoDES med vasc)	Ferrari	<a href="mailto:Emile.FERRARI@univ-cotedazur.fr">Emile.FERRARI@univ-cotedazur.fr</a> <a href="mailto:ferrari.e@chu-nice.fr">ferrari.e@chu-nice.fr</a>

DES	COORD. LOCAL (Président) de la discipline	Mail coordonnateur
DERMATOLOGIE	Montaudie	<a href="mailto:Henri.MONTAUDIE@univ-cotedazur.fr">Henri.MONTAUDIE@univ-cotedazur.fr</a>
ENDOCRINOLOGIE	Chevalier N.	<a href="mailto:Nicolas.CHEVALIER@univ-cotedazur.fr">Nicolas.CHEVALIER@univ-cotedazur.fr</a>
GENETIQUE MEDICALE	Paquis V.	<a href="mailto:Veronique.PAQUIS@univ-cotedazur.fr">Veronique.PAQUIS@univ-cotedazur.fr</a>
GERIATRIE	Guérin	<a href="mailto:Olivier.GUERIN@univ-cotedazur.fr">Olivier.GUERIN@univ-cotedazur.fr</a>
GYNECOLOGIE MEDICALE	Delotte	<a href="mailto:Jerome.DELOTTE@univ-cotedazur.fr">Jerome.DELOTTE@univ-cotedazur.fr</a> <a href="mailto:delotte.j@chu-nice.fr">delotte.j@chu-nice.fr</a> <a href="mailto:Nicolas.CHEVALIER@univ-cotedazur.fr">Nicolas.CHEVALIER@univ-cotedazur.fr</a>
HEMATOLOGIE	Cluzeau	<a href="mailto:Thomas.CLUZEAU@univ-cotedazur.fr">Thomas.CLUZEAU@univ-cotedazur.fr</a>
HEPATO GASTRO	Piche	<a href="mailto:Thierry.PICHE@univ-cotedazur.fr">Thierry.PICHE@univ-cotedazur.fr</a> <a href="mailto:piche.t@chu-nice.fr">piche.t@chu-nice.fr</a>
MALADIE INFECTIEUSES (Co DES med interne/allergo)		
MEDECINE D'URGENCE	Levraud	<a href="mailto:Jacques.LEVRAUT@univ-cotedazur.fr">Jacques.LEVRAUT@univ-cotedazur.fr</a>
MED.DU TRAVAIL	Planchard J.	<a href="mailto:planchard.jh@chu-nice.fr">planchard.jh@chu-nice.fr</a>
MEDECINE INTENSIVE REA (Co DES anesth réa)	Bernardin	<a href="mailto:Gilles.BERNARDIN@univ-cotedazur.fr">Gilles.BERNARDIN@univ-cotedazur.fr</a>
MED.INTERNE et immuno clinique (Co DES mal inf/allergo)	Rosenthal	<a href="mailto:Eric.ROSENTHAL@univ-cotedazur.fr">Eric.ROSENTHAL@univ-cotedazur.fr</a>
MEDECINE LEGALE	Alunni	<a href="mailto:Veronique.ALUNNI@univ-cotedazur.fr">Veronique.ALUNNI@univ-cotedazur.fr</a>
MED.NUCLEAIRE	Darcourt	<a href="mailto:Jacques.DARCOURT@univ-cotedazur.fr">Jacques.DARCOURT@univ-cotedazur.fr</a>
MEDECINE PHYSIQUE	Fournier-Mehouas	<a href="mailto:fournier-mehouas.m@chu-nice.fr">fournier-mehouas.m@chu-nice.fr</a>
MEDECINE VASCULAIRE (CoDES med cardio vasc)	Leftheriotis	<a href="mailto:Georges.LEFTHERIOTIS@univ-cotedazur.fr">Georges.LEFTHERIOTIS@univ-cotedazur.fr</a>
NEPHROLOGIE	Esnault	<a href="mailto:esnault.v@chu-nice.fr">esnault.v@chu-nice.fr</a>
NEUROLOGIE	Thomas	<a href="mailto:Pierre.THOMAS@univ-cotedazur.fr">Pierre.THOMAS@univ-cotedazur.fr</a>
ONCOLOGIE	Ferrero	<a href="mailto:Jean-Marc.FERRERO@univ-cotedazur.fr">Jean-Marc.FERRERO@univ-cotedazur.fr</a> <a href="mailto:jean-marc.ferrero@nice.unicancer.fr">jean-marc.ferrero@nice.unicancer.fr</a>
PEDIATRIE	Chami	<a href="mailto:Lisa.GIOVANNINI-CHAMI@univ-cotedazur.fr">Lisa.GIOVANNINI-CHAMI@univ-cotedazur.fr</a>
PNEUMOLOGIE	Marquette	<a href="mailto:Charles.MARQUETTE@univ-cotedazur.fr">Charles.MARQUETTE@univ-cotedazur.fr</a> <a href="mailto:marquette.c@chu-nice.fr">marquette.c@chu-nice.fr</a>

DES	COORD. LOCAL (Président) de la discipline	Mail coordonnateur
PSYCHIATRIE	Benoit	<a href="mailto:Michel.BENOIT@univ-cotedazur.fr">Michel.BENOIT@univ-cotedazur.fr</a>
RADIOLOGIE	Padovani	<a href="mailto:Bernard.PADOVANI@univ-cotedazur.fr">Bernard.PADOVANI@univ-cotedazur.fr</a>
RHUMATOLOGIE	Breuil	<a href="mailto:Veronique.BREUIL@univ-cotedazur.fr">Veronique.BREUIL@univ-cotedazur.fr</a>
SANTE PUBLIQUE	Pradier	<a href="mailto:Christian.PRADIER@univ-cotedazur.fr">Christian.PRADIER@univ-cotedazur.fr</a>

DES	COORD. LOCAL (Président) de la discipline	Mail coordonnateur
MED GENERALE	Darmon	<a href="mailto:David.DARMON@univ-cotedazur.fr">David.DARMON@univ-cotedazur.fr</a>

DES	COORD. LOCAL (Président) de la discipline	Mail coordonnateur
BIOLOGIE (phase socle : 4 S)	Giordanengo	<a href="mailto:Valerie.GIORDANENGO@univ-cotedazur.fr">Valerie.GIORDANENGO@univ-cotedazur.fr</a>